

## PLENIERE JANVIER 2011

### DIRECTION DES ROUTES DEPARTEMENTALES

#### Politique d'aménagement et de maintenance de la voirie départementale

Dans le cadre de l'amélioration de son réseau routier, l'assemblée du Conseil Général, réunie en plénière, vient de voter les traverses suivantes :

- la RD 860, à La Cense des Prés (St Amand/Fion)
- la RD 81, à Lisse en Champagne

Ces 2 traverses, souhaitées depuis des années par les habitants, vont enfin être réalisées au cours de cette année 2011, les appels d'offres ayant tous été fructueux.

- la RD 982, à Vitry en Perthois

Les travaux sont prévus en 3 tranches et seront réalisés entre 2011 et 2013.

#### Politique d'aide à la voirie communale

Lors d'une commission permanente précédente, des dossiers de demandes d'aide à la voirie communale ont été pris en compte. Cette fois, les aides ont été votées.

Ainsi, **Aulnay l'Aître** (diverses rues), **Lisse en Champagne** (rue Stummel) et **Frignicourt** (rue du Cerisier, pour la voie de desserte du collège marcel Alin) vont pouvoir bénéficier d'aides pour ces rues.

Quant à **Vitry le François**, des créations de circulations douces seront subventionnées.

### DIRECTION DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE

#### Politique en faveur de l'enfance et de la famille

1) Le Département aide les associations, pour des actions individuelles ou collectives auprès des jeunes en difficulté, afin de

prévenir une possible marginalisation et de les accompagner dans un parcours d'insertion.

La ville de Vitry, soutenue par le Conseil Général, a souhaité confier à « La Sauvegarde » une mission de prévention spécialisée. C'est dans ce cadre que nous avons voté une participation de 100 033 €, à l'ASAEM (« La Sauvegarde »), à parité avec la collectivité locale.

2) Le fonds d'aide aux jeunes permet d'aider ponctuellement des jeunes qui connaissent des difficultés financières.

Pour 2011, la participation prévue pour le Conseil Général est de 2 625 €.

### *Politique en faveur des personnes âgées*

Les associations de type « loi 1901 » pour personnes âgées peuvent bénéficier d'une subvention forfaitaire de :

- \* 160 €, pour les clubs des communes de moins de 2000 habitants
- \* 320 €, pour ceux situés dans des localités de plus de 2000 habitants (si elles n'ont qu'un club)

De nombreuses associations du canton peuvent en bénéficier, mais il faut en faire la demande. **Attention ! La date limite de dépôt des dossiers est pour le 30 juin de l'année en cours.**

### *Animation dans les établissements pour personnes âgées dépendantes*

L'une des priorités du schéma départemental dans le cadre du « **mieux vieillir** » est l'animation, qui permet de lutter contre l'isolement et la dépendance physique et psychique. C'est dans ce but que nous avons voté en janvier 2009, puis 2010, une subvention aux établissements pour personnes âgées, qui peuvent ainsi (selon des modalités précises), **financer des postes d'animateurs, des achats de matériel, des ateliers ou des spectacles...**

Cette année, l'enveloppe votée, par place de résident est augmentée de 5 €, passant ainsi à 185 €.

La **maison de retraite du centre hospitalier de Vitry** se voit donc créditée d'une enveloppe **jusqu'à concurrence de 25 900 €**.

## **DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES, CULTURELLES, SPORTIVES, ET TOURISTIQUES**

### **Politique de l'éducation**

1) Tous les ans, les chefs d'établissement font connaître au Conseil Général leurs besoins en termes de mobilier et de matériel. L'assemblée plénière a retenu dans sa programmation d'achats :

#### **Pour le collège Marcel Alin :**

- des barres asymétriques et des matelas (sport)
- 1 auto-laveuse (entretien)
- 2 présentoirs à périodiques (CDI)
- 1 console informatique (CDI)
- 3 PC portables
- 1 TBI (tableau blanc interactif)
- 2 vidéoprojecteurs

#### **Pour le collège « Les Indes » :**

- 5 armoires à portes coulissantes
- 1 transpalette
- 8 îlots informatiques (technologie)
- 2 caméras flexibles (SVT)
- 1 petite auto-laveuse (entretien)
- 9 ordinateurs
- 3 PC portables
- 3 vidéoprojecteurs

#### **Pour le collège « Le Vieux Port » :**

- des tables individuelles, des chaises et bureaux pour 3 salles de 30
- des tables biplaces, des chaises et bureaux pour 2 salles de 28

- 12 microscopes (SVT)
- 3 ordinateurs
- 1 PC portable
- 1 TBI (tableau blanc interactif)

2) En ce qui concerne les travaux, sont pris en compte dans la programmation 2011 :

Pour le collège « Le Vieux Port » :

- Etanchéité de toutes les terrasses
- ravalement du liseré haut du bâtiment
- fourniture de peinture pour (sous-bassements)
- fourniture de peinture (pour logement de fonction)
- travaux pour les salles 14 (nouveau local pour agents) et 215 (nouvelle salle UPI)
- dotation de dalles de plafond pour le préau couvert

Pour le collège « Les Indes » :

- collecteur chauffage
- création de salles de cours pour la SEGPA
- câblage de salles banalisées, sciences, musique et arts plastiques ; les études sont en cours

**POUR RAPPEL**

Les travaux de reconstruction du collège Marcel Alin ont démarré en septembre 2010. Ils devraient durer environ 19 mois, si aucun souci ne retarde la livraison.

Pour aménager les abords extérieurs de ce collège, le Conseil Général participe à hauteur de 50 % (HT) du montant des travaux, en lien direct avec l'accès de ce futur établissement. A la session d'octobre, nous avons déjà donné un avis favorable pour une prise en charge à hauteur de 74 248 € HT, au titre de la voirie communale.

Une subvention maximale de 160 177 € vient d'être votée à notre session de janvier, qui sera ajustée en fonction de la subvention accordée pour les travaux sur les réseaux d'eau potable et l'assainissement.

3) Par ailleurs, un échange linguistique entre des établissements marnais et maltais a été mis en place. Le collège du Vieux Port est concerné (des nouvelles vous seront données dans ces colonnes au fur et à mesure de l'avancée de ce projet).

### Politique touristique

L'assemblée plénière vient de voter un nouveau type d'intervention dans le cadre du « **tourisme et handicap** » :

La Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection de Milieux Aquatiques de la Marne a défini un programme de réalisation de **pontons de pêche accessibles aux personnes à mobilité réduite**. Il prévoit pour 2011 la réalisation de 3 de ces pontons, dont un sur la commune de **Vitry en Perthois**.

Le Département va donc soutenir ce projet, à hauteur de **33% de son coût total**.

## DIRECTION DES AFFAIRES ECONOMIQUES, DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE LA PROSPECTIVE

### Politique de l'eau

Le Conseil Général s'est orienté au fil des années vers une prise en charge globale de l'eau, avec, notamment, une politique de protection et de gestion durable et solidaire de l'eau, à tous les niveaux.

Pour notre canton, plusieurs dossiers sont pris en compte :

- Frignicourt (CCVLF) : pour l'extension des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviale et du réseau d'eau potable pour la desserte du collège Marcel Alin (359 380€ + 69 000€)

- Lisse en Champagne et St Amand/Fion, La Cense des Prés (CC de St Amand) : création d'un réseau d'assainissement pluvial, dans le cadre de la réfection des traverses (RD81 et RD 860) (427 470 €)

*Politique de l'aménagement du territoire (équipement des communes)*

Dans le cadre de l'amélioration de la desserte en énergie en milieu rural, nous avons retenu le dossier de Bignicourt/Marne, qui concerne le poste « rue du Der ». La subvention prévue est de 43 800 €, soit 60% du montant HT des travaux.

Mariane DOREMUS